

Pour obtenir un **permis d'installation septique**, vous devez d'abord faire préparer votre **étude de caractérisation des sols et votre plan d'installation par un technologue professionnel**. Vous devrez aussi nous indiquer une estimation de la valeur des travaux et le nom de l'entreprise qui effectuera les travaux.

Dans les 30 jours suivant la fin des travaux, vous devrez fournir **un rapport d'inspection signé et scellé par votre technologue**, un plan tel que construit et, s'il y a lieu, une description des modifications apportées au système lors des travaux.

Voici quelques technologues et ingénieurs œuvrant dans la région. Cette liste n'est pas exhaustive. Vous êtes invités à communiquer avec l'ordre des technologues pour plus d'informations.

Géo-Vert

Sébastien Jacques
819 623-3190
geovert@gmail.com

Techno-Géo Mont-Laurier

Steve Valiquette
819 616-8614
conception.septique@hotmail.com

WSP (ingénieur)

819 623-3302

SANI-TECH

Pierre Lapointe
819 585-3426
sani-tech@live.ca

N'hésitez pas à communiquer avec le service de l'urbanisme pour toute information supplémentaire!